

Edito

Ces derniers mois ont été éprouvants pour les entreprises.

Durant cette période d'épidémie, les équipes de l'AIST 21 ont adapté leur activité pour **vous accompagner**, ainsi que vos salariés, dans la poursuite de votre activité et lors de sa reprise tout en protégeant la santé et la sécurité des salariés.

L'AIST 21 a participé à la lutte contre la propagation du Covid-19, notamment par la diffusion de messages de prévention et par l'appui aux entreprises dans la mise en œuvre de mesures de prévention adéquates.

Un accompagnement particulier a été mis en place pour les malades et les personnes vulnérables ainsi qu'un soutien psychologique.

(Retrouvez en page 2 le bilan des actions pendant cette période).

Aujourd'hui, ces missions se poursuivent, avec en parallèle de nouvelles missions : tracing des cas contacts en entreprise, tests sérologiques à grande échelle dans les établissements de soins et médico-sociaux...

Du fait de l'épidémie, la seconde édition des **Rencontres Santé Travail** prévue initialement le 2 avril est reportée au jeudi 24 septembre.

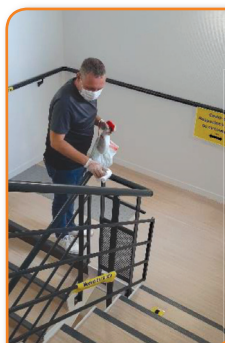
(Retrouvez le programme de cette journée en page 4).



Sandrine VANNET
Présidente

DEMANDES DE VISITES ET OFFRE DE SERVICES

Les centres de l'AIST 21 sont organisés pour accueillir vos salariés dans le respect des gestes barrière : port du masque, gel hydro-alcoolique à l'entrée, distanciation physique dans les salles d'attente, écran plexiglas, désinfection et aération des bureaux et du matériel...



Avec la reprise de l'activité des entreprises, certaines équipes médicales de l'AIST 21 sont **fortement sollicitées pour des demandes de visites** post-déconfinement en plus de leurs missions habituelles. Elles assurent également des **missions spécifiques** dans le cadre de la pandémie : tracing des cas contacts en entreprise, tests sérologiques à grande échelle dans les établissements de soins et médico-sociaux...

Sachez que nos équipes **mettent tout en œuvre** pour répondre à vos demandes dans les meilleurs délais.

Néanmoins, elles devront parfois **recourir au report de certaines visites** comme l'autorise le Décret n°2020-410 du 8 avril 2020. Ces éventuels reports ne vous mettront donc pas en défaut vis à vis de vos obligations réglementaires. Le médecin du travail, en fonction de la typologie de visite, des créneaux disponibles et de la situation individuelle du salarié, décidera du report ou non de la visite demandée et vous en serez informés.

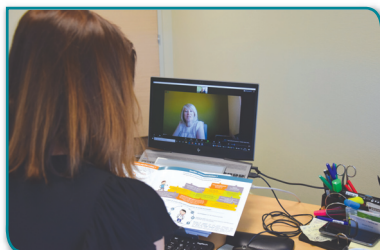
Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et vous rappelons que les équipes de l'AIST 21 restent à votre écoute pour **continuer de vous accompagner** :

- **Conseils et avis sur les mesures sanitaires évolutives** mises en place dans votre entreprise, cet échange peut se faire à distance ou dans votre entreprise
- **Sensibilisation de vos salariés**, dans vos locaux, aux mesures sanitaires
- Aide à la **mise à jour de votre document unique** (DUERP)
- **Accompagnement de vos salariés à risque** de forme grave de Covid-19 à la reprise du travail en présentiel
- **Webinaires et réunions d'information**

**Le virus est toujours là, aussi restez vigilant pour vous, vos proches et vos salariés.
N'hésitez pas à contacter votre médecin du travail pour toute question ou besoin.
Notre expertise médicale est à votre service, et encore plus dans une période de crise sanitaire !**

L'AIST 21 AU SERVICE DES ENTREPRISES DE COTE D'OR ET DE LEURS SALAIRES PENDANT L'ÉPIDÉMIE COVID-19

Actions individualisées (chiffres arrêtés au 3 juillet)



- **Prise de contact avec chaque entreprise** (téléphone ou mail)
- **Conseils personnalisés** aux employeurs (mise à jour du DUERP, mesures de protection, salariés contaminés...) : plus de 11 000 (dont 75 % liées au Covid-19)
- **Réalisation des visites médicales à distance et en présentiel** pour les entreprises dont l'activité a été maintenue ou a repris : plus de 6 000
- **Soutien psychologique** aux employeurs et salariés
- **Participation aux Commissions Santé Sécurité et Conditions de Travail** : 250

Webinaires spécifiques

- **Déconfinement et risques psycho-sociaux** (4 sessions)
- **Préparer la reprise** de votre activité et mesures de prévention (2 sessions)
- **Sauveteurs Secouristes du Travail et Covid-19** : gestes et conduites à tenir en cas d'intervention (8 sessions)
- **Comprendre ses collaborateurs** pour faciliter la reprise au travail dans cette période post-déconfinement (4 sessions)
- **Etat de santé du dirigeant** d'entreprise (1 session)

985
participants



Diffusion d'informations

- **Relais des informations gouvernementales**
- **Sélection d'informations scientifiques ou techniques** : avis du Haut Conseil de la Santé Publique, documents INRS / AFNOR...
- **Mise à disposition de ressources** : fournisseurs d'équipements de protection, plateformes de commandes
- **Communication par emailing** (plus de 195 000 mails envoyés en 15 campagnes), site internet et réseaux sociaux  

Actions avec les partenaires économiques

- Contacts avec les **syndicats patronaux et branches professionnelles**
- **Co-animation de webinaires** avec la CPME 21, le MEDEF 21, un club d'entreprises et l'ARACT (120 participants)
- **Contribution** à l'accompagnement spécifique mis en place par la CCI Côte d'Or



Témoignages d'employeurs

« Nous avons traversé une période difficile en entreprise, de fermeture d'usine une semaine après le confinement puis réouverture il y a maintenant 1 mois. Notre médecin du travail était en télétravail mais j'ai toujours pu compter sur elle au téléphone. Elle est déjà précieuse sans coronavirus, mais j'ai pu grâce à elle me sentir épaulée et jamais seule. »

« Merci beaucoup pour tous vos conseils et documents, pratiques et clairement expliqués, qui nous sont fort utiles. Vous êtes une aide précieuse en ces temps bien difficiles. »

« Grâce à vos mails d'information, j'ai eu beaucoup de renseignements sur les moyens de protection. J'ai su que je pouvais me faire conseiller par le médecin du travail. Je pensais que je ne pourrais pas refaire travailler mon salarié. Grâce à vous, l'entreprise a pu redémarrer il y a plusieurs semaines avec tous ses salariés et en sécurité. »

« Merci pour tous vos conseils sur l'organisation, les moyens de prévention et les listes de fournisseurs. Nous avons pu organiser en amont notre réouverture pour le 11 mai. »

CRÉATION D'OUTILS SPÉCIFIQUES POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AU COVID-19

- **Guide Employeur** pour la reprise d'activité
- **Mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)** intégrant le risque Covid-19
- **Plan de prévention** intégrant le risque Covid-19
- **Fiche Conseil** sur les masques
- **Fiche Conseil** sur les gants
- **Fiche Conseil** sur les gels et solutions hydro-alcooliques
- **Fiche Conseil** sur le nettoyage
- **Fiche Conseil** Risques psycho-sociaux :
 - Salariés en télétravail
 - Salariés en chômage partiel et travailleurs indépendants
 - Salariés en activité dans l'entreprise
- **Fiche Conseil** Déconfinement et risques psychosociaux

Retrouvez tous les outils et informations Covid-19 sur www.aist21.com



RENCONTRES SANTE TRAVAIL

Jeudi 24 septembre 2020
2^{ème} édition



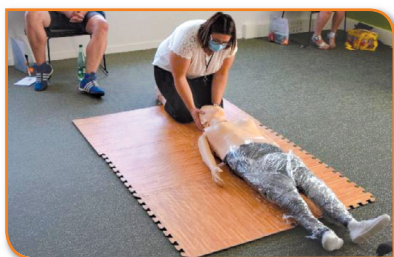
présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



- 5 webinaires
- 9h00 : **Télétravail : êtes-vous bien installé ?**
- 10h30 : **Les addictions en entreprise**
- 13h30 : **Le Référent Covid-19**
- 15h00 : **Retours d'expérience Covid-19**
- 16h30 : **Covid-19 et mise à jour du DUERP**
- 18h00 : **Santé du dirigeant : et si on en parlait ?**

- Sur le centre AIST 21 de Dijon-Valmy : démonstrations de **réalité virtuelle** au service de l'**ergonomie** des situations et environnements de travail + présentation de **matériels ergonomiques** en prêt.

Informations et inscriptions : www.aist21.com



BON A SAVOIR

Les formations **SST (Sauveteurs Secouristes du Travail)** ont repris dans le respect des gestes barrière et en sécurité pour tous.

Contactez-nous pour planifier vos formations : m.boubinet@aist21.com



NOUVEAUX OUTILS



Commande exemplaires papier : c.chaume@aist21.com

Plaquettes et affiches téléchargeables sur www.aist21.com (rubrique "Documents" en bas de la page d'accueil)

INFOS AIST 21



Centre médical social de Semur-en-Auxois

L'équipe du Dr Jean-Michel CLERC a déménagé dans les locaux de la nouvelle Maison de santé depuis le 15 juillet.

Une Infirmière Santé Travail, Katy FIGUEROA, a également rejoint l'équipe.

BREVES

Des permanences sont désormais assurées par les Chargées de mission de Cap emploi sur les centres de Dijon-Valmy et Beaune.

CAP EMPLOI 21
Handicap, recrutement & maintien



REUNIONS D'INFORMATIONS COLLECTIVES

SEPTEMBRE

Mardi 15 septembre
9h à 12h - DIJON

QVT : comment agir concrètement ?

Jeudi 17 septembre
9h à 12h - Webinaire

Comment rédiger votre Document Unique ?

Jeudi 24 septembre
Rencontres Santé Travail

Mardi 29 septembre
9h à 12h - DIJON

Comment accompagner suite à l'exposition à un événement traumatique au travail ?

OCTOBRE

Mardi 6 octobre
9h à 10h30 - Webinaire

Comment évaluer les risques biologiques (Covid-19) dans son Document Unique ?

Jeudi 15 octobre
9h à 12h - DIJON

Que faire après un Accident de Travail ? Comment analyser les causes de l'accident ? (*méthodologie*)

Mardi 20 octobre
9h à 12h - DIJON
Champs Electromagnétiques (CEM) : mieux comprendre pour prévenir

NOVEMBRE

Vendredi 20 novembre
9h à 11h30 - DIJON

Venez découvrir l'offre de services de l'AIST 21 !

Vendredi 24 novembre
9h à 12h00 - DIJON

Prévenir le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail

(en partenariat avec MEDEF 21 - UIMM 21)

Mardi 24 novembre
9h à 12h - DIJON

Evaluer les vibrations de manière simplifiée

Jeudi 26 novembre
9h à 12h - DIJON

Que faire après un AT ? Après l'analyse des causes de l'accident, comment renforcer sa prévention ? (*retours d'expériences*)

DECEMBRE

Mardi 1^{er} décembre
9h à 11h - DIJON

Risques chimiques : les évaluer pour mieux les prévenir - Se perfectionner avec l'outil SEIRICH !

Mardi 8 décembre
9h à 12h - DIJON

Comment rédiger votre Document Unique ?

Mardi 15 décembre
9h à 12h - DIJON

QVT : comment agir concrètement ?

FORMATIONS

Améliorer et optimiser l'aménagement des postes de travail sur écran

(Formation de référents)

Lundi 28 septembre
8h30 à 12h

+

Lundi 12 octobre
8h30 à 12h
DIJON

Retrouvez toutes les formations sur :
www.aist21.com

- Sauveteurs Secouristes du Travail
- Risques liés à l'activité physique
- Aide et soins à domicile
- ...

2020

Vous souhaitez mieux connaître les services inclus dans votre cotisation et le fonctionnement de votre Service de santé au travail ?

PROCHAINE REUNION D'INFORMATION COLLECTIVE
20 novembre de 9h à 11h30 (Dijon)

INSCRIPTION : ric@aist21.com

Suivez-nous sur

